

Procès-verbal
Réunion du CORÉMONT
05 Juin 2024 à compter de 18h30
Réunion virtuelle Zoom
3/5

Présents¹

Section locale et rôle

Comité exécutif	
Jean-Nicolas Minville	UEDN 10511, président
Réginald Bernatchez	UCET 10102, VP
Marie-Hélène Leclerc	UEDN 10511, Secrétaire
Lyne Cartier	SEIC 10437, Trésorière et Coordinatrice du Comité régional des femmes Montérégie
Marie-Claude Dupont	SEIC 10469, VP SST
Frédéric Prigot	SEIC 10469, VP Éducation
Membres du CORÉMONT	
France Boucher	UEDN 10511
Jérôme Gagnon Boivin	SEIC 10469
Cintia Zelaya	SEIC 10449
May Tan	SAGR 10377

- Ouverture de la réunion et reconnaissance du territoire : <https://native-land.ca/?lang=fr> 18h34
- Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le titre pour « Règlement » remplace « Statuts et règlements » au point 6 et on enlève le point 14 original, intitulé « Élections », car il n'y a pas d'élections.

P : Réginald Bernatchez A : May Tan

- Adoption du procès-verbal de la dernière réunion du 18 avril 2024

Le comité des finances du Conseil québécois a apprécié le format de la liste des présences dans les procès-verbaux des réunions des comités de district², car on peut voir si le quorum est atteint, et les autres comités de district l'adopteront.

P : Frédéric Prigot A : Réginald Bernatchez

¹ Pour alléger le texte, tous les genres sont inclus dans le genre masculin.

² Pour l'explication de l'appellation « comité de district » au lieu de « comité régional, voir le point 5.

4. Finances Solde : 23 771,90\$

a. Comment faire une prévision de coûts

Demande de financement de Marie-Claude Dupont pour le Congrès SST de la FTQ; Lyne Cartier dit qu'il faut donner les frais d'inscription, les coûts pour l'hébergement, le kilométrage (pour les déplacements en auto) ou le transport en commun, et les frais de stationnement. Elle montre et décrit un formulaire de compte de dépenses. Les frais remboursables pour le kilométrage et les repas se trouvent sur le site du Conseil national mixte.

b. Comment soumettre une demande d'autorisation

Les membres doivent demander l'autorisation de remboursement au président du CORÉMONT par courriel avec la trésorière en cc.

5. Retour sur le congrès national triennal de l'AFPC

a. Résultat des élections

- Sharon De Sousa : nouvelle présidente nationale
- Alex Silas : vice-président exécutif national (élu à une majorité écrasante)
- Craig Reynolds : vice-président exécutif national suppléant

b. Résolutions importantes

- Budget : Augmentation du budget à cause de l'inflation et de l'embauche d'employés, mais cette dernière est moins élevée que ce que les membres espéraient (surtout les membres du Québec). Les membres ne reçoivent pas le même niveau de service d'une région à l'autre dû à la répartition inégale du personnel entre les régions. Le budget n'est pas déficitaire et les cotisations n'ont pas augmenté car l'exécutif a renfloué le fond de grève avec les surplus. La résolution du CORÉMONT sur les indemnités de piquetage ne s'est pas rendue sur le plancher, mais il y a eu des augmentations qui ont été votées à ce sujet. Il faut renflouer le fonds de grève, d'autant plus que des combats à venir (l'abolition de la formule Rand et des coupures dans la fonction publique fédérale font partie du plan des Conservateurs) s'annoncent si les Conservateurs sont élus, et s'ils mettent en péril la formule Rand. Les cotisations augmenteront de 1,20\$ par paye pour renflouer le fond de grève.
- Augmentation des représentants des groupes d'équité au Congrès triennal de l'AFPC : 5 représentants par groupe au lieu de 3

- Changement de nom pour les « Conseils régionaux », qui deviennent des « Conseils de district », car le mot « régional » causait de la confusion en français. Le CORÉMONT devra changer la formulation dans les statuts et règlements. Il faudra aussi changer le nom « CORÉMONT » et l'adresse courriel. Frédéric suggère de conserver le nom car il est utilisé depuis longtemps et que le changer amènerait de la confusion chez les membres, qui ont du mal à comprendre la structure de l'AFPC. Jean-Nicolas (JN) Minville est ouvert à l'idée et il va en discuter avec les membres de l'exécutif du CORÉMONT.
- Impacts psychologiques du travail de délégué syndical : L'AFPC va entreprendre une étude là-dessus.
- Étude sur les mauvaises pratiques de la gestion lors des enquêtes pour harcèlement : résolution rejetée, et JN Minville trouve cela dommage.
- Résolution sur les coûts ponctuels des congrès : Une fois que le budget est adopté, l'AFPC ne peut plus aller piger dans les surplus et doit augmenter les cotisations s'il y a des dépenses imprévues. Il y a eu un manque de préparation de la part des organisateurs, ce qui a empêché d'avoir des surplus budgétaires consacrés aux budgets des congrès. Frédéric a suggéré à Yvon Barrière, président de l'AFPC-Québec de donner une formation sur le budget afin que les participants soient mieux préparés pour les congrès.
- Résolution d'urgence sur l'appui de l'AFPC en faveur de l'embargo sur la vente d'armes à Israël et un cessez-le-feu au Proche-Orient. Elle a été adoptée.
- Résolution du CORÉMONT sur les services aux hommes³ : Elle n'a pas été traitée sur le plancher par manque de temps.
- Environ 30 résolutions ont été adoptées.
- Vidéo-hommage à Chris Aylward, et des hommages qui ont duré trop longtemps, réduisant le temps disponible pour le congrès.

c. Visite des membres des Fonds non-publics (FNP)

³ Voir le procès-verbal de la réunion du CORÉMONT du 13 septembre 2023, en annexe.

Une délégation des membres des FNP ont visité le congrès et ont manifesté pour attirer l'attention sur leur combat. Plus de 30 000\$ de dons de la part des participants au congrès ont été amassés pour les aider au cours de leur grève. Les membres du congrès ont manifesté avec la délégation devant le QG de la Défense.

Il y a eu une manifestation contre la privatisation des soins de santé à laquelle les participants au congrès ont participé.

6. Règlements

JN Minville n'a pas eu le temps de travailler là-dessus et il compte en parler avec l'exécutif du CORÉMONT. Il y aura des changements, notamment sur le nouveau nom du comité.

Le VPER suppléant de l'AFPC-Québec, Kevin Piton, donnera une présentation sur la normalisation des statuts et règlements.

JN Minville a posé une question au Conseil québécois sur les conditions à respecter pour participer à un conseil de district. Dans les statuts et règlements du CORÉMONT, il faut être délégué d'une section locale, mais ce n'est pas normalisé à tous les conseils.

7. Communications

Lyne Cartier suggère que, quand on envoie les convocations aux réunions du CORÉMONT, il faudrait envoyer le message aux membres des exécutifs des sections locales et aux représentants des comités des femmes, des jeunes et des groupes d'équité, et aux membres de l'exécutif du CORÉMONT.

Lyne Cartier suggère que les récipiendaires du message de convocation confirment leur présence pour recevoir les documents (procès-verbal et ordre du jour). JN Minville suggère aussi que seuls les récipiendaires qui peuvent voter qui reçoivent les documents. Il voudrait qu'il y ait le plus de participants possibles, car les conseils de district sont les bras politiques de l'AFPC.

JN Minville voudrait donner le mandat de l'action politique au VP Communications et au VP.

8. Action politique

a. Mobilisation

Frédéric Prigot a assisté à une présentation au SEIC pour savoir comment rédiger une revendication. Sa suggestion : organiser une séance pour les membres des conseils de district (l'AFPC-Québec devra coordonner la séance) pour savoir comment écrire une revendication afin qu'elle se rende jusqu'au cahier de revendications. JN Minville en a parlé avec Yvon Barrière et ce dernier trouve que c'est une idée intéressante, et il a suggéré l'enregistrement de capsules sur le sujet. Frédéric dit qu'il y aura des capsules de l'AFPC national en cours de production.

Frédéric voudrait utiliser l'opportunité des négos pour faire rayonner les conseils de district.

b. Revendications pour les négociations

JN Minville a eu une rencontre avec les présidents des sections locales québécoises de l'UEDN, et les revendications doivent être envoyées par la voie électroniques, et elles seront renvoyées aux sections locales. Lors de l'assemblée générale qui marquera le début des négos, un membre de chaque section locale devra y assister.

JN Minville ne sait pas si les sections locales ne recevront que leurs revendications, ou toutes les revendications.

Frédéric Prigot a appris que l'AFPC a envoyé le formulaire électronique de revendication très tôt pour donner du temps aux membres de les rédiger. Mais il aurait fallu donner une formation sur la rédaction de revendications avant d'envoyer le formulaire.

9. SST

Marie-Claude Dupont a fait une demande de financement du CORÉMONT pour assister au Congrès SST de la FTQ.

À venir : une conférence régionale SST de l'AFPC-Québec au mois d'octobre. Marie-Claude y assistera et fera un compte-rendu. Lyne Cartier a demandé à son président de section locale d'y assister. Frédéric Prigot demande d'envoyer deux représentants du CORÉMONT pour la conférence SST. JN Minville dit que cela peut se faire, mais il faut tenir compte des frais, et qu'il faut passer par l'exécutif de la section locale pour obtenir l'autorisation d'y aller.

Résolution : Si les sections locales ne peuvent pas financer les frais d'inscription pour assister à la conférence régionale SST de l'AFPC-Québec, le CORÉMONT peut rembourser les frais d'inscription au cas par cas.

P : Frédéric Prigot A : Jérôme Gagnon Boivin

Des membres des sections locales de la Montérégie voudraient être mis dans la liste d'envoi pour les courriels de convocation, notamment pour recevoir des nouvelles sur les formations ou les congrès sur la SST.

May Tan suggère de créer une enveloppe pour aider les sections locales à financer la participation aux conférences ou aux congrès SST à leurs membres. JN Minville est réticent à cette idée car il ne veut pas mettre de limites trop sévères, et les sections locales sont les premières responsables de ce financement, avec le COREMONT comme solution de dépannage si les sections locales ne peuvent payer. JN Minville recommande la prudence, car il ne veut pas que le COREMONT devienne la solution passe-partout pour tous les présidents de section locale pour financer la participation aux formations.

Lyne Cartier suggère d'écrire aux présidents des sections locales pour souligner l'importance d'envoyer un membre à la conférence régionale SST de l'AFPC-Québec.

Programme d'apprentissage mixte : il reste des places sur les ateliers SST de 2024 et 2025.

10. Éducation

Le calendrier des formations de l'AFPC-Québec

Réunion le 20 juin avec les VP Éducation au Conseil québécois.

JN Minville a poussé pour avoir une formation supplémentaire sur l'ABC du Syndicat en Montérégie, et une FFA peut le donner.

11. Comité des femmes

Prochaine rencontre : 16 septembre

Conférence des femmes les 4, 5 et 6 avril 2025 à Baie-Comeau. Plusieurs sections locales n'ont pas nommé de représentantes des femmes. May Tan a une représentante, qui est anglophone.

12. Comité des jeunes

Séance de création du Comité des jeunes aura lieu le 19 juin à 19h00.

13. Comité des groupes d'équité

Un comité des groupes d'équité a été créé en Montérégie : Lyne Cartier est la présidente, Frédéric Prigot est le vice-président et Yannick Sethoud comme secrétaire/trésorier.

Webinaire sur l'OPMA le 4 juin 2024, avec 30 participants
Le prochain webinaire sur l'OPMA aura lieu le 10 septembre 2024 à 18h30.

14. Varia :

15. Date de la prochaine rencontre : 19 septembre 18:30

16. Fermeture de la réunion

20h44

P : France Boucher A : Marie-Claude Dupont